

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

**Délibération**  
n°2021.10.203

**Société publique locale  
« Grand Angoulême  
Mobilité Aménagement »  
(SPL GAMA) : compte  
rendu annuel des  
administrateurs – Année  
2020**

**LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

**Secrétaire de Séance** : Minerve CALDERARI

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE,

**Excusé(s)** : Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2021.10.203**

MOBILITES

Rapporteur : Monsieur MARTIAL

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « GRAND ANGOULEME MOBILITE AMENAGEMENT » (SPL GAMA) : COMPTE RENDU ANNUEL DES ADMINISTRATEURS – ANNEE 2020**

GrandAngoulême, compétent en matière d'aménagement de l'espace communautaire, a créé en avril 2013, la SPL « Grand Angoulême Mobilité Aménagement » (GAMA) afin d'assurer le portage de ses futures opérations d'aménagement tout en garantissant la maîtrise publique des opérations avec une gouvernance resserrée. En effet, avec une SPL, la maîtrise politique est renforcée et l'actionnariat public exclusif, ce qui permet une meilleure prise en compte des enjeux communs et une forte souplesse et réactivité pour la mise en œuvre des projets. Pour rappel, une SPL ne peut intervenir qu'au bénéfice de ses actionnaires publics, dans le cadre de leurs compétences, et sur leurs seuls territoires.

Le contrôle exercé par les collectivités et/ou groupements de collectivités actionnaires se matérialise notamment par un **Rapport Annuel** qui doit être approuvé par les administrateurs de la SPL puis transmis aux actionnaires pour que ces derniers puissent également l'approuver dans leurs propres instances.

**Les principaux éléments du rapport annuel 2020 de la SPL GAMA sont les suivants :**

**Entrée de nouveaux actionnaires**

De nouvelles collectivités sont entrées au capital de GAMA en 2020 :

→ La communauté de communes de Charente Limousine

→ La communauté d'agglomération de Grand Cognac

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital, GrandAngoulême cédant des actions.

**Ressources humaines**

Plusieurs mouvements de personnel et évolutions de contrat ont eu lieu en 2020 :

- Départ du directeur de projet BHNS fin février 2020
- Recrutement d'un chargé d'opération urbanisme et construction junior en CDI au 1<sup>er</sup> novembre 2020
- Recrutement d'un chargé d'opération VRD en CDD de 6 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2021

L'effectif moyen de GAMA en 2020 a été de 8,5 équivalents temps plein.

Pour 2021, l'effectif moyen projeté est de 10 personnes (9,5 CDI et 0,5 CDD).

**Responsabilité sociale et environnementale**

GAMA a été attentive à la santé de ses salariés avec la crise sanitaire, avec la mise en œuvre de dispositions particulières (élaboration d'un guide de procédures internes, échanges en visioconférence avec tous les salariés, adaptation à chaque situation...) et le recours au télétravail.

GAMA encourage aussi la formation en interne ou en externe des salariés.

Avec un nombre de 8 à 10 salariés, GAMA n'a pas de représentants syndicaux ni de CES. Cependant, le dialogue social fonctionne avec l'organisation de réunions trimestrielles où sont évoquées la situation de l'entreprise au cours de l'année, mais aussi les perspectives et les évolutions envisagées. Chacun présente son actualité (chantiers, comptabilité, nouveautés juridique ou administrative, ...) et peut faire des propositions sur l'amélioration du fonctionnement de la société. Ainsi, cela a permis en 2020 de mettre en place un compte épargne temps et de revoir l'organisation du temps de travail.

Suite à une demande formulée lors de ces réunions, GAMA étudie la mise en place d'un forfait mobilités durables pour encourager les salariés à utiliser des modes de transport dits « à mobilité douce » pour effectuer leurs trajets entre leur domicile et leur lieu de travail.

Le développement du télétravail (au-delà de la crise sanitaire) s'inscrivait dans une volonté de limiter les trajets domicile-travail et de réduire le CO2 généré par ces déplacements quotidiens optimisant ainsi le bilan carbone de l'entreprise.

Dans le cadre de ses projets, GAMA est force de proposition vis-à-vis des maîtres d'ouvrage dans la prise en compte de l'impact environnemental dans ses opérations, même si, in fine, ce sont eux qui restent les décideurs :

- Volonté de recourir davantage à des matériaux biosourcés, prise en compte des préoccupations environnementales dans les études réalisées, des projets visant la norme BEPOS, ou avec des performances énergétiques au niveau de labels reconnus (Effinergie etc...)
- Etude et proposition de solutions ayant un impact plus faible pour l'environnement dans la conception des projets : limitation de l'imperméabilisation des sols, gestion de l'éclairage public,...
- Dans la continuité des collectivités - maîtres d'ouvrage, les marchés publics sont réalisés avec des clauses systématiques d'insertion sociale sur les chantiers importants et suivi des engagements des entreprises en lien avec les partenaires de l'insertion.

### **Plan de charge de la société**

L'activité de la société est restée soutenue en 2020, malgré la crise sanitaire. Elle est restée stable par rapport à 2019 (- 0.9 %), avec un chiffre d'affaire de 857 000 € HT (hors production stockée et autres produits) et une part relativement faible de recours à la sous-traitance (7,2%).

Le recours à la sous-traitance a cependant connu une certaine augmentation cette année qui s'explique par :

- la nature de certains contrats de maîtrise d'œuvre pour lesquels il était nécessaire de faire appel à un architecte, notamment pour des opérations en lien avec l'architecte des bâtiments de France ;
- la volonté de GAMA d'apporter dans ses prestations un soin particulier à la qualité paysagère et environnementale. GAMA a fait régulièrement appel à des paysagistes.

Ainsi, en 2020, ce sont :

- 2 nouveaux actionnaires
- 28 accords-cadres, contrats nouveaux, ou avenants pour un montant de 579 000k€
- 33 contrats en cours au 31 décembre 2020

### **Perspectives et orientations stratégiques**

L'évolution de l'activité de GAMA se confirme avec :

- ✓ Le maintien d'une activité aux alentours de 870 000 € due :
  - à la diversification de son champ d'intervention
  - à l'élargissement de ses actionnaires et de son périmètre géographique

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

✓ Une multiplication du nombre de contrats et de projets, de taille plus petite que les contrats précédents avec de grandes variétés et des durées plus courtes.

La recherche permanente de nouveaux contrats est donc essentielle pour assurer l'activité des années futures. Par l'extension de son périmètre d'intervention, GAMA s'est donné les moyens de pérenniser son existence.

Après 2020 et le renouvellement des conseils communautaires et communaux, GAMA doit continuer sa prospection commerciale, et aller à la rencontre des nouveaux élus des communes du GrandAngoulême et de Charente. Elle travaille également sur des synergies avec les autres acteurs du développement et de l'aménagement de la Charente et en particulier les autres EPL pour adapter ses moyens.

Vu l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le rapport annuel 2020 de la SPL GAMA, précédemment approuvé par les administrateurs de la société par délibération n°2021.04.03 du conseil d'administration en date du 7 avril 2021.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  14 octobre 2021	<b><u>Affiché le :</u></b>  15 octobre 2021



Grand Angoulême • Mobilité • Aménagement

**Contrôle analogue  
SPL GAMA**

# **RAPPORT ANNUEL 2020 SPL GAMA**

**AUX ORGANES DELIBERANTS  
DES COLLECTIVITES ACTIONNAIRES**

---

RÉVISION

Indice ou version	Date	Statut
A	01/04/2021	Création

RELECTURE INTERNE

Rédigé	Vérifié	Validé
SD		

---

## Table des matières

<b>1. PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>2. VIE SOCIALE DE LA SOCIETE</b> .....	<b>5</b>
2.1 ENTREE DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES .....	6
2.2 MODIFICATION DES CONTRATS/ APPROBATION DE NOUVEAUX CONTRATS.....	6
<b>3. UNE SOCIETE RESPONSABLE ET ATTENTIVE A L'ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>6</b>
3.1 UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE .....	6
3.2 UNE ENTREPRISE FAVORISANT DES ACTIONS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	7
<b>4. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2020</b> .....	<b>7</b>
4.1 PLAN DE CHARGE DE LA SOCIETE EN 2020.....	7
4.2 POINTS SUR L'ACTIVITE DES CONTRATS EN COURS EN 2019 ET PERSPECTIVES 2020 .....	10
<b>5. LES ELEMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>22</b>
5.1 LE VOLUME DES ACTIVITES TRAITEES .....	22
5.2 LES COMPTES 2020.....	23
<b>6. PERSPECTIVES-ORIENTATIONS STRATEGIQUES</b> .....	<b>24</b>
6.1 PREVISIONS 2021 .....	24
6.2 PERSPECTIVES .....	25
<b>7. CONCLUSION :</b> .....	<b>26</b>

---

## 1. PRÉAMBULE

---

Le GrandAngoulême, compétent en matière d'aménagement de l'espace communautaire, a défini dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation des transports de son territoire, les orientations stratégiques à mettre en œuvre pour faire évoluer, restructurer et redynamiser son réseau de transport public.

Afin d'assurer le portage de ces futures opérations et actions d'aménagement induites par l'ensemble des projets de mobilité et d'aménagement portés par la communauté tout en garantissant la maîtrise publique des opérations avec une gouvernance resserrée, GrandAngoulême a décidé en 2013 de lancer une réflexion sur la création d'un outil opérationnel dédié et adapté à la mise en œuvre de ses projets : une société publique locale d'aménagement dénommée « Grand Angoulême Mobilité Aménagement ».

Pour ce faire, selon les dispositions de la loi n°2006-872 du 13 juillet 2006 portant « Engagement national pour le logement » qui a donné naissance aux Sociétés Publiques Locales dans le secteur de l'Aménagement (SPLA), codifiées à l'article L.327-1 du code de l'urbanisme, ces sociétés anonymes sont entièrement détenues par au moins deux collectivités locales (ou leurs groupements).

Afin d'avoir un champ d'intervention plus large que celui de l'aménagement et de pouvoir proposer aux actionnaires des missions plus complètes dans différents types d'opération (réalisation d'opération de construction, exploitation de services publics industriels ou commerciaux, ou toutes autres activités d'intérêt général), la SPLA GAMA a entrepris sa transformation en Société Publique Locale (SPL) régie par l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que par les dispositions du titre II du livre 5 de la première partie du même code, par les dispositions du livre II du code de commerce sous réserve de celles de son article L. 225-1. Cette transformation a été effective dans le courant de l'année 2017. Aussi, le présent rapport concerne l'activité de la société en tant que SPL.

Pour rappel, par ses statuts, GAMA ne peut intervenir qu'au bénéfice de ses actionnaires publics, dans le cadre de leurs compétences, et sur leurs seuls territoires.

Dans le cadre d'une SPL, la maîtrise politique est renforcée et l'actionnariat public exclusif, ce qui permet une meilleure prise en compte des enjeux communs et une forte souplesse et réactivité pour la mise en œuvre des projets. En effet, les règles de gestion applicables sont celles des Sociétés Anonymes et la contractualisation est sans procédure. Néanmoins, le contrôle effectué par les collectivités ou groupements de collectivités actionnaires doit être identique à celui exercé vis-à-vis de leurs propres services ; on parle de « contrôle analogue ».

Le présent rapport annuel concerne l'année 2020 de la SPL GAMA.

## 2. VIE SOCIALE DE LA SOCIETE

Au 01/01/2020, le capital et le conseil d'administration, à savoir 18 membres, étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Capital détenu	Nombre d'administrateurs au CA	Nombre de représentants en AS
GrandAngoulême	902	90,20%	902 000 €	16	
Angoulême	25	2,50%	25 000 €	2	1
Bouëx	1	0,10%	1 000€		1
Dirac	1	0,10%	1 000 €		1
Gond-Pontouvre	10	1,00%	10 000 €		1
Isle d'Espagnac	10	1,00%	10 000 €		1
La Couronne	15	1,50%	15 000 €		1
Nersac	1	0,10%	1 000 €		1
Puymoyen	1	0,10%	1 000 €		1
Ruelle sur Touvre	10	1,00%	10 000 €		1
Saint-Saturnin	1	0,10%	1 000 €		1
SIVU EHPAD N/RSE/LC	1	0,10%	1 000 €		1
Soyaux	20	2,00%	20 000 €		1
Touvre	1	0,10%	1 000 €		1
Voeuil et Giget	1	0,10%	1 000 €		1
<b>TOTAL</b>	<b>1000</b>	<b>100%</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>18</b>	<b>14</b>

La valeur de l'action est de 1000 €/u.

En 2020, l'Assemblée Générale s'est réunie le 28 avril 2020 et a approuvé les comptes de l'exercice 2019.

Le Conseil d'Administration de la société s'est quant à lui réuni à 4 reprises. Les conseils d'administration ont traité :

- des propositions pour les assemblées générales, pour l'approbation des comptes, et les présentations des CRACM,
- du choix du nouveau commissaire aux comptes
- de l'entrée de nouveaux actionnaires (Charente Limousine, Grand Cognac)
- de la mise en place de la nouvelle gouvernance au sein de GAMA suite aux élections municipales et du conseil communautaire
- de l'approbation de modification de contrats en cours ou de conclusion de nouveaux contrats.

Ces points sont développés dans les différents chapitres ci-après.

Chaque conseil a été précédé d'un Comité Stratégique et de Pilotage et d'une Assemblée Spéciale.

## 2.1 Entrée de nouveaux actionnaires

La communauté de communes de Charente Limousine est entrée au capital de GAMA en 2020 avec l'achat de 5 actions. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital, GrandAngoulême cédant des actions. La communauté d'agglomération de Grand Cognac s'est porté acquéreur de 28 actions de GrandAngoulême selon le même procédé.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le capital et le conseil d'administration étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Capital détenu	Nombre d'administrateurs au CA	Nombre de représentants en AS
GrandAngoulême	869	86,90%	869 000 €	15	
Grand Cognac	28	2,80%	28 000 €	1	
Angoulême	25	2,50%	25 000 €	2	1
Soyaux	20	2,00%	20 000 €		1
La Couronne	15	1,50%	15 000 €		1
Gond-Pontouvre	10	1,00%	10 000 €		1
Isle d'Espagnac	10	1,00%	10 000 €		1
Ruelle-sur-Touvre	10	1,00%	10 000 €		1
Cdc Charente Limousine	5	0,50 %	5 000 €		1
Puymoyen	1	0,10%	1 000 €		1
Saint-Saturnin	1	0,10%	1 000 €		1
SIVU EHPAD N/RSE/LC	1	0,10%	1 000 €		1
Touvre	1	0,10%	1 000 €		1
Bouex	1	0,10%	1 000 €		1
Nersac	1	0,10%	1 000 €		1
Dirac	1	0,10%	1 000 €		1
Voueil-et-Giget	1	0,10%	1 000 €		1
<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>	<b>100%</b>	<b>1 000 000 €</b>		<b>18</b>

## 2.2 Modification des contrats/ approbation de nouveaux contrats

Lors des conseils d'administration, les avenants et nouveaux contrats entre GAMA et ses actionnaires ont été présentés. Ces points seront développés dans les chapitres ci-après.

# 3. UNE SOCIETE RESPONSABLE ET ATTENTIVE A L'ENVIRONNEMENT

## 3.1 Une entreprise socialement responsable

Une société attentive à la santé et au bien vivre de ses salariés :

GAMA a été attentive à la santé de ses salariés avec la crise sanitaire : des dispositions particulières ont été mises en œuvre : élaboration d'un guide de procédures internes adapté aux différentes dispositions réglementaires et évolutives en fonction des périodes, mais aussi maintien du lien entre salariés : échanges en visioconférence avec tous les salariés, adaptation à chaque situation, ...

Avant même les périodes de confinement, GAMA avait permis et formalisé le recours au télétravail. Les moyens (ordinateurs, logiciels d'accès à distance, ...) étaient donc opérationnels dès le début du premier confinement.

---

Attentive aux situations de précarité, et avec la stabilisation de son activité malgré la période de crise sanitaire, GAMA a transformé un CDD en CDI. Il n'y avait que des CDI à fin 2020.

La formation des salariés est encouragée avec des organismes extérieurs (en présentiel ou en visioconférence compte tenu des restrictions en 2020) mais aussi en interne.

Avec un nombre de 8 à 10 salariés, GAMA n'a pas de représentants syndicaux ni de CES. Cependant, le dialogue social fonctionne avec l'organisation de réunions trimestrielles. Lors de ces réunions avec l'ensemble du personnel, sont évoquées la situation de l'entreprise au cours de l'année, mais aussi les perspectives et les évolutions envisagées. Chacun présente son actualité (chantiers, comptabilité, nouveautés juridique ou administrative ...) et peut faire des propositions sur l'amélioration du fonctionnement de la société. Ainsi, cela a permis en 2020 de mettre en place un compte épargne temps et de revoir l'organisation du temps de travail.

Suite à une demande formulée lors de ces réunions, GAMA étudie la mise en place d'un forfait mobilités durables pour encourager les salariés venant à utiliser des modes de transport dits « à mobilité douce » pour effectuer leurs trajets entre leur domicile et leur lieu de travail.

Le développement du télétravail (au-delà de la crise sanitaire) s'inscrivait dans une volonté de limiter les trajets domicile-travail et de réduire le CO2 généré par ces déplacements quotidiens optimisant ainsi le bilan carbone de l'entreprise.

### 3.2 Une entreprise favorisant des actions en matière de développement durable

Dans le cadre de ses projets, GAMA est force de proposition vis-à-vis des maîtres d'ouvrage dans la prise en compte de l'impact environnemental dans ses opérations, même si, *in fine*, ce sont eux qui restent les décideurs :

- Volonté de recourir davantage à des matériaux biosourcés, prise en compte des préoccupations environnementales dans les études réalisées, des projets visant la norme BEPOS, ou avec des performances énergétiques au niveau de labels reconnus (Effinergie etc...)
- Etude et proposition de solutions ayant un impact plus faible pour l'environnement dans la conception des projets. Par exemple : limitation de l'imperméabilisation des sols, gestion de l'éclairage public, ...
- Dans la continuité des collectivités maîtres d'ouvrage, les marchés publics sont réalisés avec des clauses systématiques d'insertion sociale sur les chantiers importants et suivi des engagements des entreprises en lien avec les partenaires de l'insertion.

## 4. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2020

---

### 4.1 Plan de charge de la société en 2020

L'effectif au 31/12/2019 était de 9 personnes (9 CDI). L'effectif moyen projeté en 2020 était de 9,5 personnes (9 CDI, 1 CDD sur 6 mois).

Compte tenu de la charge de travail importante du bureau d'études et des perspectives de développement de cette activité liées à l'extension du périmètre d'intervention de GAMA, le recrutement d'un nouveau (ou une nouvelle) chargé (e) d'opération VRD pour un CDD de 1 an (avec potentiellement une transformation en CDI) était souhaité dans le courant du premier semestre 2020.

Avec la crise sanitaire, et ses incidences sur l'avancement des projets et le renouvellement de la gouvernance politique, nous avons décidé par prudence de suspendre les recherches lors du premier confinement. Elles ont été relancées dans le courant de l'été. Avec l'évolution de l'organisation et du planning de la phase 2 du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le recrutement du poste de directeur de projet BHNS parti début 2020 a été basculé sur le recrutement d'un poste de chargé d'opération urbanisme et construction junior (le poste de chef de projet BHNS pour la phase 2 a été pourvu en interne); la personne a intégré GAMA en CDI au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Le chargé d'opération VRD a été recruté avec un CDD de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ainsi, l'effectif moyen de GAMA en 2020 a été de 8,5 équivalents temps plein et au 31/12/2020, 9 personnes faisaient partie de la société, en CDI.

---

Pour 2021, l'effectif moyen projeté est de 10 personnes (9,5 CDI et 0,5 CDD).

En outre, et comme toujours, la SPL peut s'appuyer sur le réseau de la SCET pour se faire accompagner sur des projets nouveaux, en cas de besoin.

L'activité de la société est restée soutenue en 2020, malgré la crise sanitaire. Elle est restée stable par rapport à 2019 (-0.9 %), avec un chiffre d'affaires de 857 k€ HT (hors production stockée et autres produits).

Il convient cependant de relativiser cette stabilité car elle est en partie due à la régularisation de la facturation de la révision de la rémunération du mandat du BHNS (pour un montant de 126 k€). L'impact de la crise sanitaire a donc été réel sur le chiffre d'affaires alors qu'il a fallu assurer sur les chantiers le travail supplémentaire qu'elle a généré (gestion administrative, contractuelle et sanitaire des suspensions et reprises de travaux : ordre de service de suspension, de reprise, mise en place de protocoles sanitaires, négociation sur les surcoûts générés, ...), sans en reporter les coûts sur les maîtres d'ouvrage.

Par ailleurs, on notera la part relativement faible de recours à la sous-traitance (7,2%). Ce poste a cependant connu une certaine augmentation cette année (4,3% en 2019).

Cette augmentation s'explique :

- par la nature de certains contrats de maîtrise d'œuvre pour lesquels il était nécessaire de faire appel à un architecte, notamment pour des opérations en lien avec l'architecte des bâtiments de France ;
- par la volonté de GAMA d'apporter dans ses prestations un soin particulier à la qualité paysagère et environnementale. GAMA a fait régulièrement appel à des paysagistes.

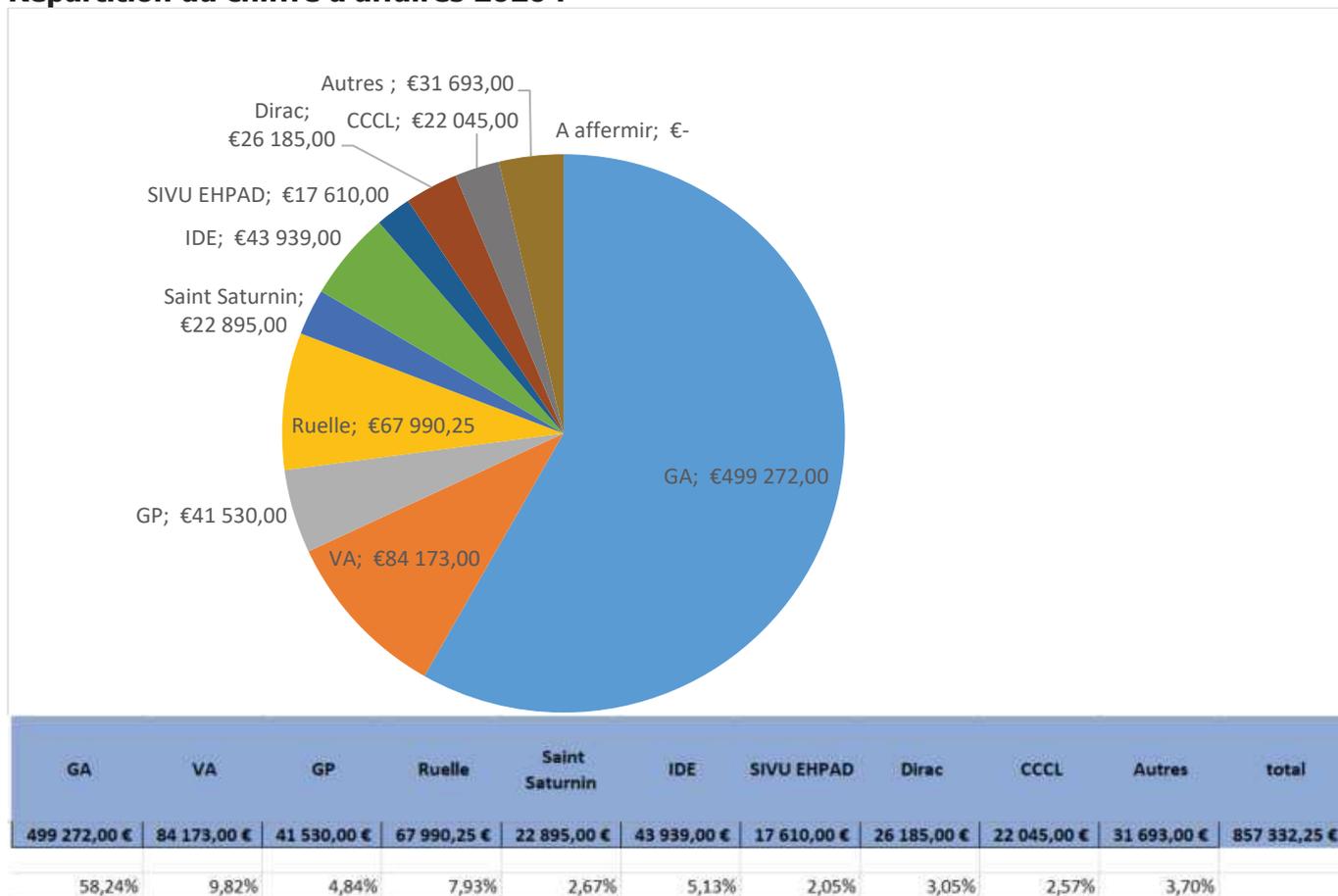
Cette activité a été obtenue grâce aux contrats déjà en portefeuille à fin 2019 (ou à leur évolution) mais aussi grâce à de nouveaux marchés, soit avec de récents actionnaires, soit avec des actionnaires plus anciens, montrant ainsi la confiance qui s'est établie avec GAMA.

Ainsi, en 2020, ce sont :

- 2 nouveaux actionnaires (17 actionnaires en 2020, 7 en 2016)
- 28 accords cadre, contrats nouveaux, ou avenants de 1,02 k€ à 112,50 k€ pour un montant de 579k€
- 33 contrats en cours au 31 décembre 2020

Pour mémoire, l'activité de GAMA à fin 2016 s'appuyait sur 6 contrats, essentiellement avec le GrandAngoulême (95% du CA, pour un CA de 608 k€). Ainsi, la modification de la structure de l'activité de GAMA entraîne une adaptation de son organisation et du travail : l'augmentation du chiffre d'affaires, la multiplication des contrats, et la diminution du montant moyen demandent un suivi technique, administratif, juridique et financier plus important (beaucoup plus de marchés, de factures, ...), mais également une adaptation des compétences et des ressources.

## Répartition du chiffre d'affaires 2020 :



La part relative de l'activité générée par les contrats avec GrandAngoulême est de 58% (73% en 2019) dont 37% (47% en 2019) pour le BHNS).

Même si elle reste importante, la part de GrandAngoulême (et du BHNS en particulier) est en nette baisse cette année, confirmant la mutation engagée depuis plusieurs années pour assurer la pérennité de GAMA. Cela est d'autant plus vrai que le chiffre d'affaires du BHNS a été cette année gonflée par la facturation de la révision de l'ensemble des honoraires depuis le début du projet (126k€).

Le montant total des restes à réaliser des contrats en portefeuille de GAMA au 31/12/2020 était de 1 582 k€ HT (1 904,71 k€ HT à fin 2019). La baisse relative des contrats en portefeuille est directement liée à la fin du projet BHNS.

Pour les années à venir :

- 95 % du chiffre d'affaires projeté en 2021 (875 k€) est en portefeuille. Le plan de charge de la société pour 2020 est donc quasiment assuré.
- 49 % du chiffre d'affaires projeté en 2022 (avec une base projetée de 875 k€) est également en portefeuille à ce jour.

La diminution du montant des contrats en portefeuille à moyen terme par rapport aux années précédentes est directement liée à la fin de la phase 1 du BHNS et aux interrogations sur la suite à donner à la phase 2 et ses modalités de mise en œuvre.

Le détail de l'ensemble des contrats de GAMA en portefeuille au 31/12/2020 est joint en annexe 1.

### Marchés GRANDANGOULEME :

- **Opération TCSP BHNS / Maîtrise d'ouvrage déléguée**

*Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec GrandAngoulême pour la réalisation du projet TCSP BHNS (notifiée le 13/11/2013) :*

Un avenant n°5 avait été voté par le conseil communautaire en décembre 2019 et a été notifié à GAMA début 2020. Il avait pour objet :

- de régulariser la modification du phasage en distinguant deux phases travaux
- d'adapter le marché aux évolutions de programme rencontrées au cours de l'avancement des études et de la réalisation des travaux (descriptifs, périmètre,...)
- d'adapter l'enveloppe de travaux au résultat des appels d'offre et aux évolutions du programme du projet (montant, révision, ...), et de préciser les montants par phase et selon quel programme
- d'ajuster les honoraires des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée en conséquence, pour un montant de 38 250 € HT.

Il traitait en particulier de la phase 1 : il définissait les travaux à réaliser pour la mise en service du BHNS au 1<sup>er</sup> septembre 2019, et précisait si besoin les conditions pour permettre leur réalisation et les incidences financières.

A noter que malgré ces modifications de programme, le montant des travaux autorisé dans le cadre du mandat était resté inchangé grâce à la bonne gestion de GAMA.

La première phase avait été livrée en septembre 2019 ; il s'agissait donc en 2020, pour cette phase, de terminer complètement les différentes actions encore en cours : levées des réserves, suivi des travaux d'adaptation, suivi de la garantie de parfait achèvement, solde des différents marchés (avenants, quitus,...), transfert de l'ensemble des éléments (gestion et documents) à GrandAngoulême, accompagnement sur les éventuels contentieux.

Compte tenu de la crise sanitaire mais aussi d'un manque d'investissement du maître d'œuvre, toutes ces actions n'étaient pas achevées fin 2020. GAMA a donc repris à son compte le suivi des actions à réaliser, fin 2020. D'un point de vue contractuel, les marchés avec les entreprises retenues pour les travaux ont été revus en tenant compte des modifications des aménagements et de la clôture de ces marchés à la fin de la phase 1. Les règlements des décomptes définitifs, conformes aux prévisions, ont pris du temps suite aux retards dans les levées de réserve mais étaient quasiment aboutis début 2021.

Il reste néanmoins une demande de rémunération complémentaire d'un groupement titulaire de deux des quatre lots VRD. Celle-ci fait l'objet d'une négociation amiable mais générera vraisemblablement un contentieux au regard des différences profondes entre la demande et ce qui peut être accepté.

La deuxième phase était prévue sur 2020/2023 mais sera certainement réalisée sur une période plus longue pour s'adapter aux capacités financières des collectivités, notamment avec l'impact de la crise sanitaire sur le versement transport. Des évolutions étaient d'ores et déjà envisagées mais nécessitaient des analyses complémentaires pour en saisir toutes les conséquences. Aussi, l'avenant 5 ne les prenait pas en compte : les aménagements prévus en phase 2 restent, dans l'état actuel du mandat, sur la base du programme défini dans l'avenant 3. Le programme et l'organisation de la phase 2 ont été de nouveau évoqués lors d'un comité de pilotage en octobre 2020 après concertation avec les communes concernées, et avec l'exploitant. La feuille de route est désormais plus claire et les modalités de sa mise en œuvre et les programmes de chaque arrêt étaient en cours de définition à fin 2020. Ils auront très certainement des conséquences sur le mandat de GAMA et seront arrêtés avant la fin du premier semestre 2021.

---

Pour les systèmes, la billettique et le SAEIV sont opérationnels. La fin de VSR (vérification en service régulier) a été actée pour la billettique en décembre 2020 et le fonctionnement de la priorité aux feux a été amélioré. Il reste quelques points à traiter par GAMA en 2021 en parallèle de la reprise du suivi des systèmes par l'exploitant via des contrats de maintenance en cours de discussion fin 2020. A noter que l'industriel Ceccli, fournisseur du SAEIV, en difficulté financière, a été racheté par la société UBI transport.

## **Accord-cadre / Marchés subséquents :**

- **MS 4 : ADAP / Maîtrise d'œuvre**

*GrandAngoulême a approuvé un Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) de transport en septembre 2016. L'objet du MS4 est la réalisation d'une mission partielle de Maîtrise d'œuvre (études d'avant-projet, DET et AOR) pour la conception et la réalisation des arrêts prioritaires (hors BHNS) suivants :*

- *Catégorie 2 : 41 Arrêts à déplacer.*

*Cette catégorie regroupe tous les points d'arrêts prioritaires existants du réseau actuel (hors BHNS et hors ITA) qu'il convient de déplacer puis d'aménager.*

- *Catégorie 4 : 200 Arrêts à aménager.*

*Cette catégorie regroupe tous les points d'arrêts prioritaires existants sur le réseau actuel (hors BHNS et hors ITA) qu'il convient d'aménager : hauteur et profondeur du quai permettant d'être conforme à l'arrêté du 15 janvier 2007.*

*L'objectif est de réaliser 60 arrêts par an.*

Dans l'attente de la liste des quais à réaliser en priorité (liste dépendant de la réorganisation du réseau et des adaptations post mise en service), une dérogation de report des travaux a été demandée par GrandAngoulême ; la mission n'était pas commencée début 2020.

Un avenant a été signé en 2020 pour étendre la mission de GAMA au suivi de l'état de l'ensemble des arrêts de Transport en commun, et à la proposition de programmation. Suite à la crise sanitaire, et en l'absence de données stabilisées, la programmation et la première série d'arrêts à mettre en accessibilité ont été repoussées en 2021.

- **MS 5 : Aire de grands passages / Maîtrise d'œuvre**

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, GrandAngoulême exerce la compétence obligatoire « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » sur l'ensemble de son territoire.*

*A ce titre, la Communauté d'agglomération a la charge de créer les aires d'accueil de grands passages prévues à l'article 4 de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Au cas particulier, l'aire de grands passages vise à accueillir de façon discontinue sur de courtes durées (moins de 15 jours) et à des périodes identifiées de grands groupes de familles (50 à 200 caravanes) qui viennent de façon organisée sur des passages connus et récurrents. Le projet envisagé se situe sur la commune de Rouillet-Saint-Estèphe. Grand Angoulême a sollicité GAMA pour réaliser une mission de maîtrise d'œuvre et l'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC).*

*Avenant n°1 notifié le 09/01/19 : prise en compte des importantes adaptations à réaliser sur le projet suite à la rencontre avec le Syndicat National des Gens du Voyage et augmentation des prestations de maîtrise d'œuvre pour un montant de 7 894,91 € HT (reprise du dossier loi sur l'eau, reprise de l'étude électrique, reprise étude VRD et géométrie et contrôle topographique).*

*Avenant n°2 notifié le 20/12/19 : prolongation de délai ayant une incidence financière sur la rémunération de GAMA pour un montant de 9 860 € HT : Le délai initial a été revu pour prendre en compte les études complémentaires et a également été prolongé du fait de plusieurs aléas :*

- Conditions météorologiques dégradées entraînant la recherche de solutions techniques pour reprendre les travaux et limiter le décalage de livraison malgré la pluie avec un sol gorgé d'eau.

- 
- Evolutions réglementaires avec l'entrée en vigueur du décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage ayant pour conséquence des modifications du projet avec notamment la prise en compte d'un éclairage public.
  - Adaptations techniques du revêtement (terre pierre).
  - Décalage de la période d'engazonnement (suite aux décalages antérieurs).

L'aire de grands passages située à Rouillet-Saint-Estèphe a été livrée au printemps 2020 et utilisée par les gens du voyage l'été dernier.

- **MS 6 : PEM Est Suivi des travaux de reprise et de finition / Maîtrise d'œuvre**

*Le parvis Est du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare d'Angoulême a été livré fin 2015. Cependant, quelques améliorations et finitions sont nécessaires suite à l'avancement des travaux connexes (passerelle), de la vie de l'espace (augmentation de la présence végétale, amélioration du captage des eaux pluviales,...) et à l'abandon du projet de maison des mobilités. Une mission partielle a été confiée à GAMA.*

*Avenant n° 1 notifié le 20/12/19 : cet avenant régularise une évolution du programme initial suite à des compléments demandés par la maîtrise d'ouvrage et leur incidence sur les honoraires de GAMA (+12,89 k€) :*

- Intégration de missions complémentaires en vue d'obtenir un permis d'aménager avec avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- Compléments d'aménagement et augmentation de l'enveloppe travaux (pied de passerelle, habillage de la dépose minute, génie civil pour l'installation des équipements distributeurs automatiques de tickets et des bornes d'informations voyageurs pour le BHNS) et par conséquent du montant des honoraires.

Le permis d'aménager devait être déposé au premier semestre 2020 pour permettre la réalisation des travaux en pied de passerelle mais a été repoussé en 2021 suite à la crise sanitaire.

- **MS 7 : PEM Est contrôle d'accès / Etude d'opportunité**

Pas d'évolution en 2020. En attente des aménagements définitifs de la partie Ouest de la Gare (Parvis, espaces publics, parkings Effia, réorganisation du stationnement, travaux îlots Gare...).

- **MS 8 : PEM Ouest de la Gare d'Angoulême / Maîtrise d'œuvre**

*Avenant n°1 : notifié GAMA le 20/02/20*

Les nombreuses modifications tant techniques que réglementaires (dépôt obligatoire d'un permis d'aménager avec avis conforme ABF) nécessitaient de redessiner le parvis Ouest et allongeaient les délais préalables au démarrage des travaux. Suite à la résiliation du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, GrandAngoulême a demandé à GAMA de réaliser la maîtrise d'œuvre du projet. Comme précisé précédemment, l'avenant a pris en compte la demande du maître d'ouvrage de regrouper les opérations d'aménagement du parvis Ouest et des espaces publics contigus, pour en assurer une cohérence architecturale et urbaine. En outre, les aménagements prévus devaient faire l'objet d'un permis d'aménager unique.

Il convenait donc :

- d'intégrer le coût définitif des travaux suite à l'approbation des études de projet (PRO) des travaux d'aménagement du versant Ouest du Pôle d'Echanges Multimodal avec notamment les demandes l'architecte des bâtiments de France ;
- d'intégrer le montant des travaux restant à réaliser pour l'aménagement des espaces publics du secteur gare.

L'incidence financière de l'avenant 1 était en conséquence de +211 744,85 € (à mettre en parallèle des -131 320 € lors de la résiliation du marché de Moe des EP Gare).

---

*Avenant n°2 : notifié à GAMA le 29/01/2020*

Suite à la modification du projet Didelon 4 (projet situé à l'angle de la rue Leclerc Chauvin et de la rue de Paris), GrandAngoulême a demandé à GAMA de revoir l'aménagement prévu afin de mieux intégrer les espaces publics et privés.

Les évolutions des projets des permis de construire, les changements de planning des îlots gare ont nécessité une adaptation permanente des aménagements et du déroulement des travaux.

Début 2020, de nouveaux changements dans le planning des îlots gare ont entraîné des modifications dans l'ordre d'intervention des rues concernées. Les travaux ont également été arrêtés lors du premier confinement.

Les travaux d'aménagement de la rue Didelon (hors revêtements définitifs de la chaussée et des trottoirs côté constructions en cours) doivent se terminer au premier semestre 2021. Compte tenu des travaux qui seront encore en cours sur les îlots, l'ensemble des aménagements ne sera pas terminé en 2021, en particulier le long de l'îlot Renaudin et la partie de Leclerc Chauvin située entre la rue de Paris et la rue Didelon.

- **MS 9 : ZA Euratlantic – Extension / Maîtrise d'œuvre**

*Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, GrandAngoulême a décidé de réaliser une extension du parc d'activités Euratlantic situé à l'entrée Ouest de l'agglomération sur la commune de Fléac. Elle a confié à GAMA la maîtrise d'œuvre de cette opération.*

*Avenant n°1 : validé fin 2020 mais notifié à GAMA le 04/01/21*

L'avenant n°1 a confirmé les modifications de programme et l'augmentation du montant des travaux.

Les études se sont poursuivies en 2020. Le projet définitif et le phasage ont été validés fin 2020. Conséquence de la crise sanitaire, les travaux ne débuteront qu'en 2021 mais devraient être en majeure partie réalisés fin 2021.

- **MS 11 : Zone des Montagnes Rue de l'arêtier et pénétrante Zone Ouest / Maîtrise d'œuvre**

*Au terme d'une étude de circulation réalisée en 2017 par la GAMA pour le GrandAngoulême, un schéma directeur d'aménagements de voirie a été présenté en Bureau Communautaire du 12 octobre 2017. Le marché subséquent n°11 concerne le projet de requalification a minima de la rue de l'Arêtier, suivant le principe de l'aménagement d'un îlot central en dur et d'une réfection des voies de circulation uniquement, la création d'une voie nouvelle Rue des Meneaux (liaison entre la ZAC des Montagnes et la rue de l'arêtier) L'achèvement de l'aménagement de la voirie, notamment la reprise des accotements, la réalisation de noues d'infiltration, la création d'une liaison douce, est prévu dans plusieurs années et fait partie du présent marché subséquent jusqu'à la mission AVP mais l'étude de cette deuxième opération fait partie de la présente mission jusqu'à la phase AVP.*

*Avenant n°1 : notifié le 14/04/2020*

L'avenant n°1 a confirmé les modifications de programme, le phasage et l'augmentation du montant des travaux.

Les études se sont poursuivies en 2020. Le projet définitif et le phasage ont été validés fin 2020. Conséquence de la crise sanitaire, les travaux ne débuteront qu'au début du deuxième trimestre et devraient être globalement terminés à la fin de l'année 2021 selon le dernier planning arrêté.

---

- **MS 12 : Dignac–Aménagement de la zone Chez Nadaud / Maîtrise d’œuvre**

*La communauté de communes de la Vallée de l’Echelle avait initié un projet d’aménagement d’une zone d’activités économiques (ZAE) sur 5 ha au lieu-dit Chez Nadaud sur la commune de Dignac. A l’issue de la fusion avec GrandAngoulême, celle-ci a souhaité donner suite au projet afin d’une part de répondre aux demandes d’implantation de petites entreprises artisanales, et d’autre part de permettre de structurer l’accueil d’activités économiques sur le territoire. Elle en a confié la conception et la réalisation à GAMA, appuyée par un architecte qu’elle a choisi.*

Le projet a été abandonné en 2020. Le marché subséquent n°12 est en cours de résiliation.

- **MS 13 : La Couronne-Aménagement d’un PEM sur l’esplanade de la Gare / Maîtrise d’œuvre**

*A l’issue des études précédentes réalisées par GAMA (cf MS n°3) et suite aux échanges avec l’architecte des bâtiments de France, GrandAngoulême a confié à GAMA la maîtrise d’œuvre de l’aménagement du PEM de La Couronne. Le périmètre retenu, outre l’esplanade de la gare et la rue de la libération, comprend également l’intégration de la passerelle (construction de la passerelle hors mission GAMA), et le traitement du pied de passerelle de l’autre côté des voies.*

Le marché avait été signé fin 2019 et les études se sont poursuivies en 2020. Cependant, la mise au point du projet (rencontres avec l’ABF, phasage des travaux, découpage du périmètre d’intervention, niveau de prestation, ...) n’ont pas permis de respecter l’objectif de validation du permis d’aménager et de consultation des entreprises en 2020. Le permis d’aménager devrait être validé avec l’AVP en 2021. La poursuite de l’opération sera décidée courant 2021.

- **MS 14 : Mise en œuvre de projets de mobilité/ Maîtrise d’œuvre**

*GrandAngoulême a souhaité confier à la SPL GAMA des missions de maîtrise d’œuvre pour des projets d’aménagements liés aux différentes mobilités et notamment des aménagements d’itinéraires cyclables, des aménagements, réaménagements et/ou des suppressions d’aménagements liés au transport public ou des aménagements de parking de covoiturage. Afin de s’adapter au type de projet (piste, quais, parkings, ...) et à ses caractéristiques (taille, secteur ABF, niveau d’étude, ...), le marché a été construit sous forme d’un marché à bons de commande selon différents critères de complexité prédéfinis.*

Le marché a été notifié le 29/06/2020. Des bons de commande concernant des projets d’aménagement de station hors BHNS devraient être édités au premier semestre 2021 pour des travaux en 2021.

Marchés ANGOULÊME :

**Bons de commande :**

- **Parvis de la Cathédrale / Etude de programmation**

*Dans le cadre des travaux du BHNS, il est prévu de réaménager la station Cathédrale. La Ville a souhaité que concomitamment soit étudié le réaménagement du parvis de la cathédrale.*

Cette étude de programmation n’a pas connu d’évolution en 2020 dans l’attente de précisions sur le programme du BHNS phase 2. Elle a été relancée fin 2020 et devrait être terminée à la fin du premier semestre 2021.

---

- **Cimetière des 3 chênes / Maîtrise d'œuvre**

*Une extension du cimetière est programmée par la commune. GAMA en réalise la maîtrise d'œuvre.*

Les travaux ont été livrés en 2020.

- **Extension du stationnement payant Plateau / Maîtrise d'œuvre**

*La Ville d'Angoulême souhaitait étendre le périmètre de ses zones payantes sur le « Plateau ». Elle a confié à GAMA la maîtrise d'œuvre pour l'implantation de mobiliers et les aménagements nécessaires, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).*

Les travaux se sont terminés début 2020 pour les rues Wilson, Corderant et Massicaut.

### **Contrats :**

- **Aménagement de locaux pour le service VSEP / Conduite d'opération**

*Dans l'objectif du relogement du service voirie-signalisation-éclairage public dans des conditions permettant un fonctionnement de qualité, la ville a acquis une parcelle rue du Port Thureau à Angoulême. Un contrat de conduite d'opération sur le déplacement d'une partie du CTM (1ère phase VSEP) était finalisé en 2018 avec la ville et a fait l'objet d'une régularisation en 2019.*

Les travaux, commencés en 2019, se sont poursuivis en 2020 et à cause de la crise sanitaire ont été livrés en octobre 2020. Les services ont pris possession des lieux en décembre 2020. Il restait début 2021 quelques réserves et petits travaux à réaliser, notamment en raison de la défaillance de 2 entreprises en cours de chantier.

- **Aménagement de locaux pour le service Direction de l'Enfance / Conduite d'opération**

*Afin de regrouper les services de la Direction de l'Enfance sur un seul et même site pour améliorer leur fonctionnement, la ville a acquis une cellule d'environ 155 m<sup>2</sup> dans le centre commercial de Saint Cybard dans l'objectif de l'aménager en bureaux. Un contrat de conduite d'opération sur les locaux de la Direction de l'Enfance était finalisé en 2018 avec la ville et a fait l'objet d'une régularisation en 2019.*

Les travaux avaient commencé fin 2019. Ils se sont poursuivis en 2020 et à cause de la crise sanitaire ont été livrés à la fin du premier s

emestre 2020. Les services ont pris possession des lieux.

### **Accord-cadre/ Marchés subséquents :**

- **MS 3 : Lunesse Terrain synthétique / Conduite d'opération**

*Suite à l'étude de faisabilité et à l'obtention de financement, la Ville d'Angoulême a souhaité engager la réalisation d'un terrain de football synthétique sur le site de l'ancien Leclerc à Lunesse. Le projet prévoit la mise en place de vestiaires, l'éclairage du terrain et permettra de réaliser ultérieurement un terrain de football à 5 et une piste d'athlétisme.*

Le chantier a été livré à l'été 2020 et est désormais utilisé. Quelques réserves restaient à lever fin 2020.

---

- **MS 4 : Place du champ de mars / Assistance à maîtrise d'ouvrage**

*Dans le cadre du réaménagement de la place du champ de mars, la Ville d'Angoulême, a souhaité que GAMA l'accompagne lors de la réalisation des travaux.*

Les travaux avaient démarré fin 2019 et se sont terminés en 2020 pour une première partie. La commune n'aura pas besoin de GAMA sur la suite de l'opération, suite à un renforcement de personnel en interne.

- **MS 5 : Extension zone payante 2 / Maîtrise d'œuvre**

*La Ville d'Angoulême a lancé une étude de circulation et de stationnement en 2018-2019 sur son hypercentre. Une des conclusions de cette étude est d'étendre le stationnement résidentiel payant au pied du plateau ainsi que sur le secteur du quartier de l'Houmeau. Elle a confié à GAMA une mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la faisabilité et le chiffrage de cette extension.*

Une première partie des études a été rendue à la fin du premier semestre et était dans l'attente de validation pour la suite à donner.

- **MS 6 : Aménagement des espaces publics Secteur Hôtel de ville / Assistance à maîtrise d'ouvrage**

*La Ville d'Angoulême a pour ambition de requalifier les espaces publics périphériques à l'Hôtel de Ville dans le but d'assurer une cohérence de l'aménagement de l'espace public dans ce secteur classé patrimoine remarquable. Elle a sollicité GAMA pour une mission de prestation intellectuelle de type assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans ce projet jusqu'à la fin des études de Maîtrise d'œuvre.*

La mission n'a pas commencé en 2020.

- **MS 7 : Îlot du port / Etude de programmation**

*Le quartier autour de l'îlot du port, situé sur les berges de la Charente entre la rue de Bordeaux et le Boulevard Besson Bey, connaît actuellement une profonde mutation avec de nombreuses opérations à proximité en cours à venir. La transformation des espaces publics aux abords de l'îlot du Port ne peut donc pas se faire sans avoir une réflexion plus globale. Aussi, la ville d'Angoulême a-t-elle confié à GAMA une mission de prestation intellectuelle de type étude de programmation pour l'accompagner dans l'aménagement des espaces publics autour de l'îlot du port.*

Les études ont commencé en 2020 mais ont été stoppées avec la crise sanitaire et devraient être relancées en 2021.

Marché BOUEX :

- **Lotissement la Vigne blanche / Assistance à Maîtrise d'ouvrage**

*La commune a retenu son maître d'œuvre pour la réalisation de ce lotissement mais souhaite que GAMA l'assiste dans la phase étude de son opération, et l'accompagne jusqu'à l'obtention d'un permis d'aménager correspondant à une première phase cohérente. Cette mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage permettra également à la commune de valider un bilan d'opération, de faire des choix de programmation en matière de logement social, et de déterminer le mode de réalisation de l'opération.*

---

Le permis d'aménager était abouti fin 2020. Le bilan prévisionnel de l'opération était en cours ainsi que les négociations avec le bailleur social pour un solde de mission en 2021.

#### Marchés GOND-PONTOUVRE :

**Accord-cadre / Marchés subséquents :** l'accord cadre initial arrivait à échéance courant 2020. Un nouvel accord cadre a été mis en place pour une durée de 4 ans.

- ***Marchés subséquents Rue du Général Leclerc, Rue des fours à chaux, Carrefour du Grand Plantier, Sorties des Sablons / Maîtrise d'œuvre***

Dans la continuité de l'étude de circulation finalisée en 2017, deux nouveaux marchés ont été signés et rapidement lancés en 2017 par le biais de l'accord-cadre.

Dans le cadre du MS Pyramide / Plantier, un avenant avait été notifié le 29/08/19 pour la réalisation du carrefour du Grand Plantier dont les travaux ont été réceptionnés en 2020 avec la réalisation des sorties de la rue des sablons. Les travaux de la rue des fours à chaux sont programmés en 2021.

Le dossier de la rue du général Leclerc a été livré et le marché est soldé.

- ***DETR et Marché subséquent Cimetière de Roffit / Maîtrise d'œuvre***

*Une extension conséquente du cimetière de Roffit est programmée par la commune. Dans un premier temps, GAMA a été sollicité pour réaliser le dossier de DETR pour l'obtention de financements. GAMA a été missionné dans un second temps pour la maîtrise d'œuvre.*

L'avenant n°1 est venu entériner la modification du programme et l'augmentation du montant des travaux et a été notifié le 04/11/2020. Les travaux étaient en cours de finition fin 2020 (sauf plantations et ferronnerie). L'opération sera totalement terminée en 2021.

#### Marchés L'ISLE-d'ESPAGNAC :

- ***Création d'un Groupe scolaire et Réaménagement du Centre-ville / Maîtrise d'ouvrage déléguée***

*La commune de l'Isle-d'Espagnac a confié en 2017 à GAMA la maîtrise d'ouvrage déléguée pour regrouper une école maternelle et une école élémentaire à côté de la mairie et réaménager le centre-ville.*

Les élèves et enseignants n'ont investi la nouvelle école élémentaire qu'en novembre 2019.

Pour l'école maternelle, les travaux démarrés en mars 2019 se sont poursuivis en 2020 et ont été réceptionnés en septembre 2020. Quelques levées de réserves ou reprises dans le cadre de la GPA restaient à faire fin 2020. La nouvelle municipalité a souhaité réaliser des travaux d'extension des cours (prévus courant 2021) et repousser la rentrée des enfants dans la partie maternelle en septembre 2021.

A noter que le groupe scolaire est classé en E4C2 (performance énergétique haute et bilan carbone bas). L'aménagement autour des écoles et du centre-ville est fortement remis en question et fera l'objet d'un avenant pour le retirer du mandat en 2021. L'opération devrait être totalement soldée en 2021.

- ***Avenue Jean Mermoz Tronçon hors BHNS / Maîtrise d'œuvre***

*Dans la continuité des travaux réalisés pour le compte du BHNS, la commune de l'Isle-d'Espagnac a confié à GAMA la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'avenue Jean Mermoz jusqu'au giratoire de la maison d'ardoise. Par avenant, elle lui a également demandé d'assurer une mission de suivi de travaux*

---

*complémentaires pour la construction d'une piste cyclable entre rue de la Quintinie et la rue de la Libération, d'un plateau ralentisseur rue Jean Jaurès et de coussins berlinois rue Georges Clémenceau.*

Le chantier a été livré en 2020.

- **Parking Nexity / Maîtrise d'œuvre**

*La requalification du centre-ville de L'Isle d'Espagnac intègre également la construction par NEXITY-DOMITYS d'une résidence services pour séniors de 120 logements entre la rue Anatole France et le cimetière. Aussi la commune a demandé à GAMA d'assurer la maîtrise d'œuvre d'un parking le long de la rue Anatole France pour proposer une nouvelle offre de stationnement en mutualisant les besoins de la nouvelle école et de la résidence.*

Le chantier était en cours de finition fin 2020. L'opération devrait être totalement soldée en 2021.

Marché NERSAC :

**Accord-cadre / Marchés subséquents :**

- **MS : Aménagement d'espaces publics autour de l'opération OPH / Maîtrise d'œuvre**

*La commune de Nersac a décidé d'aménager les espaces publics d'une parcelle contiguë à l'opération de logement social développé par l'OPH de l'Angoumois, en cœur de bourg. Elle a confié à GAMA la mission de maîtrise d'œuvre de cette opération pour la partie aménagement paysager et VRD.*

Le projet a été validé avec l'Architecte des Bâtiments de France et les premiers travaux préparatoires, en lien avec l'OPH de l'Angoumois ont été réalisés en 2020. Le DCE pour la suite de l'opération est prêt et les travaux devront être coordonnés avec ceux de l'OPH de l'Angoumois, qui n'avaient pas débuté fin 2020.

Marché PUYMOYEN :

**Accord-cadre / Marchés subséquents :**

- **Chemin des Petits champs / Maîtrise d'œuvre**

GAMA réalise la maîtrise d'œuvre du chemin des petits champs. Les aménagements ont été livrés en 2020 avec une attention particulière aux demandes des riverains.

Marchés RUELLE sur TOUVRE :

**Accord-cadre / Marchés subséquents :**

- **MS 3 : Etude de circulation / Prestation intellectuelle**

*La commune de Ruelle sur Touvre a souhaité déterminer un nouveau plan de circulation (VL, vélo, piétons,...) et de stationnement sur différents secteurs de son territoire (Seguins, Maine Gagnaud, Villement, traversée de la ville). Elle en a confié la réalisation à GAMA.*

Les études et recueil des données ont été lancés, selon les secteurs, en fin d'année 2019. Le plan de circulation des Seguins a fait l'objet d'un rapport définitif et a été validé. Les comptages ont été réalisés début 2020 mais les études sur le centre-ville n'ont pas pu être poursuivies à cause de la crise sanitaire (concertation très difficile).

---

- **MS 4: Lotissement Maine Gagnaud Lancement / Maîtrise d'œuvre**

*Après la validation par la commune de la faisabilité de l'opération de Maine Gagnaud (cf MS 2), GAMA réalise, via le MS4, les études de conception de l'aménagement, en lien avec le cabinet d'architecture retenu par la commune.*

*L'avenant n°1, notifié le 07/10/19 est venu compléter les missions de GAMA sur ce marché. Il a pour objet la réalisation d'une étude hydraulique (réalisation de sondages de sols et test d'infiltration) dans le but d'orienter les principes de gestion des eaux pluviales du projet.*

*Les avenants n°2 (notifié le 19/03/2020) et n°3 (notifié le 02/06/2020) sont venus régulariser d'une part la modification du programme (adaptations hydrauliques, prescriptions SDIS, ...) et l'augmentation du montant des travaux et d'autre part des compléments de missions relatifs aux travaux de réseaux pour les futurs logements de l'OPH de l'Angoumois.*

Les travaux étaient en cours de finition à fin 2020.

- **MS 5: Pôle Petite enfance / Etude de programmation**

*La commune de Ruelle sur Touvre souhaite déplacer sa crèche municipale au sein de la nouvelle zone d'aménagement du Maine Gagnaud. La capacité demandée est de 50 places. Elle a demandé à GAMA d'établir le programme technique et financier de ce projet.*

L'étude de programmation a été rendue et validée début 2020.

- **MS 6 : Urbanisme opérationnel / Assistance à Maîtrise d'ouvrage**

*La commune de Ruelle sur Touvre a souhaité être accompagnée par GAMA pour diverses opérations d'aménagement. Les missions confiées à GAMA concerneront la définition détaillée du programme de chaque opération, l'établissement de bilan financier et de planning, l'assistance de la commune dans la phase études, en assurant la préparation des consultations (bureau d'étude, coordonnateur SPS, contrôleur technique, géotechnicien...) et le suivi des études avec les différents acteurs. GAMA assistera la commune également dans la phase commercialisation de ses opérations, par le biais de réunions avec promoteurs et investisseurs, mais aussi par la préparation de divers actes administratifs.*

Cette mission était toujours en cours en 2020 et se poursuivra en 2021 pour la mise en œuvre du projet de la zone d'aménagement de Maine Gagnaud.

### **Contrats :**

- **Réalisation d'une crèche/ Maîtrise d'ouvrage déléguée**

*Suite à la mise au point du programme, la commune de Ruelle sur Touvre a confié à GAMA un mandat pour la construction d'une crèche innovante basée sur la haute qualité environnementale. En particulier, la commune souhaitait s'orienter vers un projet novateur qui permette de proposer une offre mutualisée et coordonnée de services afin de répondre à des besoins sans solutions aujourd'hui. L'objectif est d'associer en un même lieu un service complet pour les parents et les enfants : un site unique pour des usages multiples et partagés., un lieu particulièrement inclusif, notamment vis-à-vis des enfants avec handicap.*

*Cette crèche est prévue dans le quartier du Maine Gagnaud, un nouveau quartier situé en entrée de ville sud qui va accueillir de nouveaux services, commerces et logements.*

A la fin de l'année 2020, le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre selon la procédure du concours était en cours. A la fin de l'année 2021, le projet devrait en être au stade de la consultation des entreprises de travaux.

---

## Marché SAINT SATURNIN :

- ***Lotissement les Grandes Vignes / Concession d'aménagement***

*La commune de Saint Saturnin a confié à GAMA via une concession, la réalisation d'un lotissement de 36 lots situé à toute proximité du centre bourg.*

A fin 2019, les travaux étaient terminés et le certificat de conformité attribué (octobre 2019). La Maison de Touvre pour le compte de l'OPH avait déposé un permis de construire fin 2019 pour la construction de 4 logements sociaux et la vente aura lieu après son acceptation.

La cession a bien eu lieu en 2020 et les travaux des logements ont débuté. Le lancement officiel de la commercialisation avec une campagne publicitaire fin février 2020, juste au moment du début de la crise sanitaire, n'a pas connu le succès escompté. Cependant fin 2020, la demande semblait repartir et de nombreux contacts étaient de nouveau en cours fin 2020.

Beaucoup de potentiels acquéreurs se sont manifestés depuis la fin de travaux mais la plupart ont été découragés par le règlement du permis d'aménager qui prend en compte les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France. Des échanges avec la nouvelle municipalité pour faire évoluer, avec l'ABF, les règles du lotissement étaient en cours fin 2020 pour faciliter la commercialisation des lots.

## Marché SIVU structure d'accueil de personnes âgées LA COURONNE NERSAC ROULLET SAINT ESTEPHE:

- ***Regroupement de l'EHPAD Sur le site de La Couronne / Maîtrise d'ouvrage déléguée***

*Le SIVU souhaitait de longue date regrouper les trois établissements sur le site de La Couronne pour assurer la pérennité de la structure.*

*Il n'y a pas eu d'avenant signé en 2019 mais un avenant n°2 était en cours de notification pour prendre en compte des évolutions du programme (essentiellement des demandes du SDIS pour la sécurité dans la partie réhabilitation) et du montant des travaux (avenant notifié le 12/02/20).*

*Un avenant n°3 a été notifié fin 2020 pour intégrer des travaux supplémentaires demandés par l'EHPAD et acceptés par le SIVU (Installation d'une cuisine provisoire, matériel neuf pour la cuisine, climatisation dans la salle animations et dans le salon de l'extension, travaux divers) et les incidences liées à la crise sanitaire (nettoyage supplémentaire des locaux de chantier). Ces éléments ont eu pour conséquence d'augmenter l'enveloppe financière prévisionnelle affectée au mandat mais n'ont pas eu d'incidence sur le montant des honoraires de GAMA.*

Avec le choix des entreprises fin 2019, les travaux ont réellement commencé début 2020 et ont été retardés par la crise sanitaire. A fin 2020, le chantier était au stade du clos couvert, et le planning permettait d'envisager un rattrapage des retards liés à la COVID 19. Les travaux devraient se terminer fin 2021.

## Marchés TOUVRE :

### **Accord-cadre / Marchés subséquents :**

- ***MS : Réaménagement des abords de l'école / Maîtrise d'œuvre suite***

*Le programme fonctionnel et financier de l'opération avait été validé en 2019 lors d'un précédent marché subséquent. Le nouveau marché subséquent est venu compléter les missions de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux.*

Ceux-ci étaient en cours de finition à fin 2020.

---

- **MS : Travaux de voirie 2019 / Maîtrise d'œuvre**

*GAMA réalise pour le compte de la commune la maîtrise d'œuvre pour l'établissement du programme voirie, la consultation des entreprises travaux, le suivi et la réception des travaux pour la campagne Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) 2019.*

A la fin de l'année 2019, les entreprises étaient retenues et les travaux ont été réalisés au premier semestre 2020.

Marché DIRAC :

**Accord-cadre / Marchés subséquents :** La commune de Dirac a signé début 2020 avec GAMA un accord cadre pour des missions de maîtrise d'œuvre, d'études de faisabilité et de pilotage d'opération pour les études et la mise en œuvre de projets d'infrastructure et d'aménagement des espaces publics. C'est sur la base de cet accord cadre que le marché subséquent suivant a été signé :

- **MS : Aménagement du centre bourg / Maîtrise d'œuvre**

*Dirac souhaitait réaménager son centre bourg et créer un lotissement. Elle a confié à GAMA l'étude globale de ce projet jusqu'à la phase AVP.*

Cette étude était en cours en 2020 et a fait l'objet de nombreux échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France et la commune. L'AVP devrait être rendu au premier semestre et la suite à donner au projet et notamment son phasage seront définis en 2021.

**Contrats :**

- **Réalisation d'un cabinet médical / Maîtrise d'ouvrage déléguée**

*La commune a confié un mandat à GAMA pour l'aménagement d'un cabinet médical situé dans l'ancienne école.*

Les travaux étaient en cours fin 2020 et permettaient d'envisager le respect de l'objectif de la commune de finaliser cette opération dans un délai très court. L'opération sera totalement terminée en 2021.

Marché VOEUIL et GIGET

**Accord-cadre / Marchés subséquents :** La commune de Voeuil et Giget a signé début 2020 avec GAMA un accord cadre pour des missions de maîtrise d'œuvre, d'études de faisabilité et de pilotage d'opération pour les études et la mise en œuvre de projets d'infrastructure et d'aménagement des espaces publics.

C'est sur la base de cet accord cadre que le marché subséquent suivant a été signé :

- **Extension du cimetière / Maîtrise d'œuvre**

*La commune souhaite réaliser l'extension de son cimetière et en a confié la maîtrise d'œuvre à GAMA.*

Le choix des entreprises était en passe d'être arrêté fin 2020. L'opération sera totalement terminée en 2021.

**Accord-cadre / Marchés subséquents :** La communauté de communes Charente Limousine a signé début 2020 avec GAMA un accord cadre pour des missions de maîtrise d'œuvre, d'études de faisabilité et de pilotage d'opération pour les études et la mise en œuvre de projets d'infrastructure et d'aménagement des espaces publics.

C'est sur la base de cet accord cadre que les marchés subséquents suivant ont été signés :

- **MS 1 : Travaux de voirie 2020-2021 / Maîtrise d'œuvre**

*La communauté de communes de Charente Limousine a souhaité confier à GAMA la maîtrise d'œuvre de projets de voiries dans le cadre du FDAC sur les différentes communes de l'intercommunalité pour les années 2020 et 2021.*

Les études pour les communes concernées par le programme 2020 ont été réalisées et les travaux étaient en cours de finition fin 2020. Un avenant est venu régulariser fin 2020 la prise en compte de travaux supplémentaires suite aux demandes des communes. Les études et travaux se poursuivront en 2021.

- **MS 2 : Réfection voirie Route ZAE Bois de la marque / Maîtrise d'œuvre**

*La communauté de communes de Charente Limousine a confié à GAMA une mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection d'une voirie communautaire située dans la zone d'activité ZAE Bois de la Marque commune nouvelle de Terres de Haute Charente.*

Cette mission n'était pas commencée en 2020. En attente de la suite donnée.

- **MS 3 : Aménagement bretelle d'accès Croix St Georges / Maîtrise d'œuvre**

*La communauté de communes de Charente Limousine, en partenariat avec la Ville de Confolens, souhaite créer une nouvelle voie d'accès à la zone située à proximité de l'échangeur pour éviter ce raccourci. Elle a donc décidé de solliciter les services et compétences en matière d'infrastructures routières de GAMA et de lui confier une mission de maîtrise d'œuvre.*

Cette mission n'était pas commencée en 2020. En attente de la suite donnée.

---

## 5. LES ELEMENTS FINANCIERS

### 5.1 Le volume des activités traitées

Il s'agit du montant cumulé des dépenses comptabilisées sur toutes les opérations en mandat suivies par la société à fin 2019.

Appelé Chiffre d'Opérations (C.O.), il est un indicateur important du niveau d'activité de la société, dont l'essentiel est centré sur la conduite et le suivi de projets initiés par les collectivités locales actionnaires de la société.

Le montant indiqué est le montant cumulé des dépenses depuis le début de chaque opération, à fin 2020.

<b>Intitulés opération</b>	<b>Montant cumulé TTC 2019</b>	<b>Montant cumulé TTC 2020</b>	<b>Montant TTC 2020</b>
Mandat BHNS	55 098 160,55 €	57 620 689,45 €	2 522 528,90 €
Mandat PEM	5 060 276,38 €	5 065 032,83 €	4 756,45 €
Mandat Groupe scolaire/ CV L'ISLE D'ESPAGNAC	3 160 054,71 €	4 441 091,04 €	1 281 036,33 €
Mandat SIVU EHPAD LC/N/RSE	298 595,07 €	1 337 418,03 €	1 038 822,96 €
Mandat DIRAC cabinet médical	0,00 €	20 170,92 €	20 170,92 €
Mandat RUELLE Crèche	0,00 €	3 149,96 €	3 149,96 €
Concession d'Aménagement Les Grandes Vignes SAINT SATURNIN*	909 882,77 €	1 065 677,77 €	155 795,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>64 526 969,48 €</b>	<b>69 553 230,00 €</b>	<b>5 026 260,52 €</b>

Les principales dépenses de l'année 2020 sur les mandats et concessions proviennent du mandat sur le BHNS avec 2 523k€ (50.8 % des dépenses) et des 2 mandats groupe scolaire de l'Isle d'Espagnac (25,8%) et SIVU EHPAD (20,9%). Au global, c'est plus de 4 962 k€ de dépenses comptabilisées sur les mandats et concessions en 2020. Ce volume est bien inférieur à ceux des 2 années précédentes, dopés par le projet du BHNS alors en pleine phase travaux. Il reflète la baisse d'influence de ce projet sur l'activité de GAMA mais reste malgré tout à un niveau significatif, signe de l'implication de GAMA dans l'économie locale car réalisé en majeure partie avec des entreprises charentaises.

A noter : Ce montant est important et à mettre en supplément de l'activité de la société : il représente une part conséquente de travail, administratif et financier, que ne reflète pas directement le chiffre d'affaires de la société.

## 5.2 Les comptes 2020

Pour rappel, sur les comptes de l'année 2016, et suite à l'audit d'un nouvel expert-comptable pour la société, une correction du chiffre d'affaires des années précédentes plus conforme à l'avancement des projets et la régularisation de charges antérieures avaient été réalisées. A l'issue de ces réajustements, le résultat comptable cumulé de la société à fin 2016 faisait apparaître un déficit de 248 972 €. Les efforts réalisés par la société, la nouvelle politique validée par ses administrateurs, et le soutien de ses collectivités (ou groupement de collectivités) actionnaires, « historiques » ou nouvelles, avaient permis de retrouver en 2017, 2018 et 2019 des résultats positifs et la résorption du déficit de la société.

### Les comptes de l'exercice 2020 :

#### Chiffre d'affaires/ Produits :

Pour permettre une lecture comparative plus facile, nous analysons l'activité de la société hors stock et encours (liés uniquement à la concession Saint Saturnin).

L'activité de la société (hors stock et encours) est restée stable en apparence en 2020 (-0.9%) avec un chiffre d'affaires de 857 k€ HT (pour 866 k€ en 2019) et une part de recours à la sous-traitance (7,2%) en hausse (4,3% en 2019) mais qui reste relativement faible. Cependant le montant des produits est inférieur au prévisionnel présenté au conseil d'administration (-55 k€). La baisse provient d'un avancement moindre, voire nul, de façon générale sur les différents contrats (ADAP, -70 k€, AGP, Mandat de L'Isle d'Espagnac, SIVU, PEM LC...).

---

Les projets ont connu un ralentissement dans les études et les travaux, soit du fait de la crise sanitaire (suspension des travaux pendant la période de confinement, report des élections municipales et intercommunales), soit de la réappropriation de certains programmes par les nouvelles équipes en place, suite aux élections. Malgré cela, GAMA a réussi à compenser en partie ce ralentissement par de nouveaux marchés (Dirac cabinet médical, abords de l'école à Touvre...) ou au contraire un avancement plus favorable des projets avec des municipalités déjà en place (Cimetière de Roffit au Gond Pontouvre, aménagement de la zone de Maine Gagnaud à Ruelle). En complément, la régularisation de la facturation de la révision du BHNS a largement compensé la baisse d'activité liée aux difficultés rencontrées pour clôturer la phase 1 et lancer la phase 2 (+63 k€/ prévisionnel).

En intégrant la concession de Saint Saturnin, l'écart de produit entre 2019 et 2020 (-210 k€) est directement lié à l'écart de la variation des travaux en cours (-205 k€) dû à l'essentiel des travaux réalisés en 2019 et les soldes des marchés en 2020.

#### Charges d'exploitation :

Les produits réalisés ont donc été en baisse par rapport au prévisionnel mais cette baisse a été largement compensée par des charges moins importantes qu'au prévisionnel 2020 avec - 72 k€ de dépenses réelles en moins sur les charges externes et autres achats. Cependant, le montant des dépenses réalisées a augmenté par rapport à 2019 (+44 k€), essentiellement du fait du recours à la sous-traitance (+39 k€) comme évoqué précédemment, des assurances CNR liées aux mandats en cours (+17 k€) et des frais financiers (+7 k€) pris en charge directement par GAMA pour les mandats du PEM et du BHNS. Par ailleurs, des économies sur l'ensemble des autres postes ont permis de limiter cette évolution.

Avec la crise sanitaire et les décisions prises en conséquence en matière de recrutement (report des dates d'embauche), c'est sur le poste des salaires et charges associées que les efforts ont été les plus significatifs avec -85 k€ de dépenses réalisées par rapport au prévisionnel 2020 et -75 k€ par rapport à 2019.

Les principales charges d'exploitation de GAMA restent sa masse salariale (534 k€), en baisse de 13 % par rapport à 2019, qui représente 73,5% (77 % en 2019) des charges d'exploitation.

Les charges d'exploitation liées à Saint Saturnin ne viennent pas modifier sensiblement cette analyse. On retrouve en complément des charges liés aux travaux d'aménagement et viabilisation de terrain et des charges salariales qui viennent équilibrer en majeure partie la production stockée.

Le résultat d'exploitation de GAMA est donc de 132 076 € en 2020 (90 788 € en 2019).

Avec l'ajout des produits et charges exceptionnels et des intérêts d'emprunt de Saint Saturnin (5,2k€), le résultat avant impôts est de 125 842 k€. Le résultat fiscal est 127 449 €.

A noter que le déficit fiscal avant imputation du résultat fiscal 2020 était de 65 154 €. Le résultat après imputation des déficits est de 62 295 € sur lequel est calculé l'IS.

Ainsi l'impôt sur les bénéfices (IS) pour l'année 2020 est de 17 443 €. Le bénéfice de GAMA en 2020 après impôts est donc de 108 399€.

GAMA avait payé des impôts au titre de l'exercice 2013/2014. GAMA bénéficiait d'un carry back (crédit d'impôt) de 25 074 € à la suite du bénéfice du 1<sup>er</sup> exercice et des déficits des années suivantes, et des CICE (28732 €) des années 2016,2017,2018. L'IS 2020 sera donc déduit du montant des CICE ; il restera 36 363.2 2€ de crédit d'impôts, dont 25 074 € de carry back dont on pourra demander le remboursement cette année, et 11 289 € des CICE.

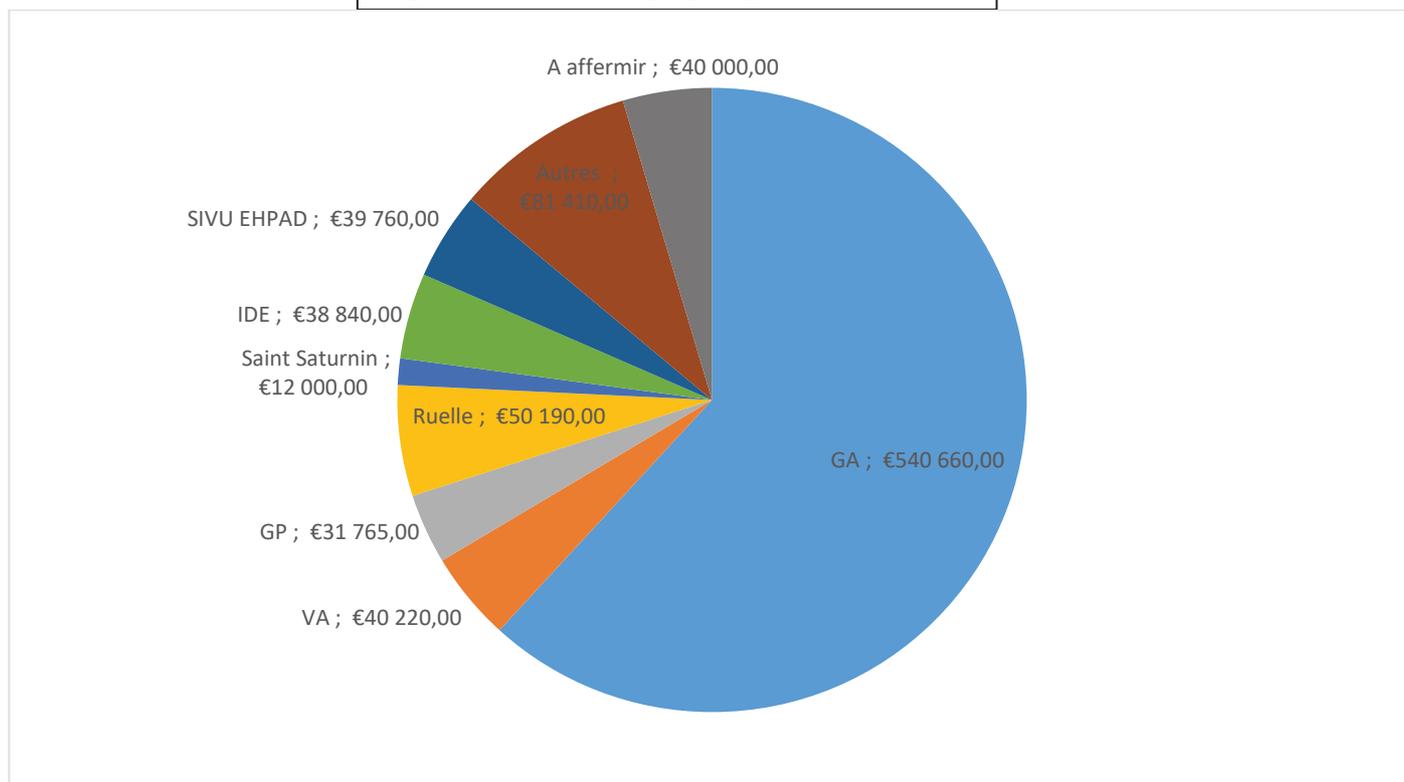
## **6. PERSPECTIVES-ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

---

### 6.1 Prévisions 2021

Les contrats en portefeuille au début de l'année 2021 et les différents plannings prévisionnels des projets permettent d'envisager au titre de ces contrats une activité pour l'année 2021 de 835 k€ environ (hors variation encours stock). De nouvelles opérations sont en cours de discussion et devraient être signées- et démarrées- courant 2021, assurant un complément d'activité de 40 k€ pour un montant prévisionnel de 875 k€ de chiffre d'affaires (hors encours de stocks mais avec 12 k€ de CA sur la concession de Saint Saturnin) en 2021. La part estimée du BHNS reste à 40%.

## Répartition CA 2021 projeté par actionnaire



Plus de 95 % de l'activité envisagée est déjà en portefeuille pour 2021 et 49% pour 2022.

### 6.2 Perspectives

L'activité en portefeuille de GAMA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 1 582 k€.

La répartition de ce portefeuille en fonction des principales activités de GAMA est la suivante :

MOAD/Concession						BE Moe etudes						AMO et Presta intellectuelles					
2019	2020	2021	2022	2023 et après	Total	2019	2020	2021	2022	2023 et après	Total	2019	2020	2021	2022	2023 et après	Total
499,83	389,99	464,02	113,47	67,57	1534,87	282,53	379,45	324,86	288,22	198,42	1473,48	33,95	90,49	45,97	27,38	52,70	250,49
61%	45%	56%	26%	21%	47%	35%	44%	39%	67%	62%	45%	4%	11%	6%	6%	17%	8%

Le portefeuille est donc équitablement réparti entre la maîtrise d'ouvrage déléguée et la concession d'une part et le bureau d'études d'autre part.

L'évolution de l'activité de GAMA se confirme avec :

- Le maintien d'une activité aux alentours de 870 k€ due :
  - à la diversification de son champ d'intervention,
  - à l'élargissement de ses actionnaires et de son périmètre géographique.
- Une multiplication du nombre de contrats et de projets, de taille plus petite que les contrats précédents avec de grandes variétés et des durées plus courtes

La recherche permanente de nouveaux contrats est donc essentielle pour assurer l'activité des années futures. Par l'extension de son périmètre d'intervention, GAMA s'est donné les moyens de pérenniser son existence.

---

Après 2020 et le renouvellement des conseils communautaires et communaux, GAMA doit continuer sa prospection commerciale, et aller à la rencontre des nouveaux élus des communes du GrandAngoulême et de Charente. Elle travaille également sur des synergies avec les autres acteurs du développement et de l'aménagement de la Charente et en particulier les autres EPL pour adapter ses moyens.

## **7. CONCLUSION :**

---

L'évolution de l'activité de GAMA se confirme avec :

- Le maintien d'une activité aux alentours de 900 k€ due :
  - à la diversification de son champ d'intervention,
  - à l'élargissement de ses actionnaires et de son périmètre géographique.
- Une multiplication du nombre de contrats et de projets, de taille plus petite que les contrats précédents avec de grandes variétés.

Cette diversification et cette multiplication viennent compenser la baisse de la part des contrats initiaux confiés par GrandAngoulême (sur les 6 contrats « historiques », seul le BHNS n'est pas terminé en 2020) Il est important d'attirer l'attention sur ce point avec notamment la fin de la phase 1 du BHNS. Tout d'abord, la phase 2 représente encore une part encore non négligeable (plus de 17%) de l'activité nécessaire au bon fonctionnement de GAMA (effectif d'équilibre de 9 personnes pour un service adapté aux collectivités actionnaires) pour les trois prochaines années : sa confirmation et son démarrage doivent donc être effectifs dès le milieu de l'année.

Par l'extension de son périmètre d'intervention, GAMA s'est donné les moyens de pérenniser son existence. Après les élections de 2020, GAMA devra continuer sa prospection commerciale, et aller à la rencontre des nouveaux élus des communes du GrandAngoulême et de Charente. Elle devra également trouver des synergies avec les autres acteurs du développement et de l'aménagement de la Charente et en particulier les autres EPL pour adapter ses moyens.







PORTEFEUILLE SOCIETE

Collectivité	Objet	contacts	suite donnée	suite à donner	date signature	date réalisation	réfèrent	observations	Activité potentielle (en € HT)	Volume traité (M€ HT)	Probabilité	total CA	2014 et avant	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et après	TOTAL			
<b>Projets</b>																								
<b>Angoulême</b>									366,76	4787,78		279,25	3,88	6,00	12,02	61,77	84,17	40,22	22,38	48,81	230,43			
Maîtrise d'œuvre	Réalisation d'une aire de vélo et contrôle d'accès	Xavier Bourde	Projet lancé début avril 2016 Solus	Voir suite à donner selon projet aménagement Bourges en cours par VA	2016	2016	KD	11 articles confirmation de poseurs de VA	8,44	0,00	40%	1,88	3,88								0,00	1,88		
Etude de programmation	Parvis Cathédrale	XI	1ère partie: étude de programmation pour validation en octobre 2017 Bon de commande reçu du VA 19/07/17		2017	2018	LL	voir les incidences planning avec travaux BHNS	8,91	0,00	100%	8,91		6,00					2,91			0,00	8,91	
Etude de programmation	parvis cathédrale Comptage et complémentation de mission programmation	XI	Devis réalisés le 01/12/17 pour qbt concentration devis transmis le 12/12/17 à XI Accord donné par mail le 18/12		2017	2018	LL	Complément au BC de base suite allongement concentration 2,14 M de ST pour les comptages	11,92	0,00	100%	11,92			2,69				2,25			7,07	11,92	
Maîtrise d'œuvre	Cimetière des 3 châteaux	XI	BC reçu le 17/11/17		2017	2018	LF	Extension du cimetière	21,40	275,00	100%	21,40			9,42	6,68	5,31					0,00	21,40	
Maîtrise d'œuvre	Travaux d'extension du stationnement payant	XI	BC reçu sur commande partielle n°1		2018	2018	GG		7,60	120,00	100%	7,60				7,21	0,39					0,00	7,60	
Conduite opération	déménagement/équipement du CME (nouveau nom) VSEP	MH/VA	Marché notifié le 12/03/19		2019	2019	LL	départ du site de Lureux (ex SIMEA le 18/02/18) Nouveau site envisagé? Fregeneuc Avenant n°1 retourné signé par PPP le 22/07/2020 (en attente d'un exemplaire signé par client)	42,75	1118,84	100%	42,75				12,00	26,25	4,50				0,00	42,75	
Conduite opération	MPH (Nouveau nom) DE	MH/VA	Marché notifié le 12/03/19		2019	2018	LL	Création de bureaux pour le DP 2E dans 2 locaux commerciaux achetés dans galerie marchande de St Cyprien	13,30	210,00	100%	13,30				7,70	4,80	0,70				0,00	13,30	
AMO	Extension du musée/ étude de programmation	ST/VA	BC reçu par mail le 06/01/21		2021	2021/2022	LL	A voir en fonction du projet scientifique/ Etude de programmation au préalable/ Pas de réalisation mandat 2020/2021	22,20		100%	22,20							5,00	17,00		0,00	22,20	
AMO	Gymnase Demost / étude de programmation	ST/VA	BC reçu par mail le 06/01/21		2021	2021	LL	Rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment	9,86		100%	9,86								9,86	0,00	0,00	9,86	
AMO	Stade Lebon/ étude de programmation	ST/VA	BC reçu par mail le 06/01/21		2021	2021/2022	LL	Rénovation du stade de football Montant opération à confirmer Etude de programmation au préalable/	15,18		100%	15,18						0,00	10,00	5,18		0,00	15,18	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre Voirie / Accord cadre	XI	Proposition d'honoraires faite le 18/02/18 Accord cadre signé le 04/10/18 Notifié le 01/10/18		2018				0,00														0,00	0,00
Maîtrise d'œuvre	Travaux de voirie MS n°3	Xavier Bourde	MS notifié le 20/12/18		2018	2018/2020	GG		0,00			0,00											0,00	0,00
Maîtrise d'œuvre	Programme voirie 2018	Xavier Bourde	BC reçu le 07/08/19		2019	2019	GG	sous forme de BC au temps partiel avec MS2 Muséum Moe	13,90	100,00	100%	13,90				13,90						0,00	13,90	
Conduite opération	Réalisation d'un terrain de sport synthétique à Lureux MS n°3	MH/VA	MS signé par PPP remis à VA/Cote publique le 01/03/19 Marché notifié le 21/08/19		2019	2019/2020	LL	Voie avec GG le 08/10/19 proposition à 22 620€ selon détail fait par mail par XI Reçu le 14/10/2019 à 18 500€ MS retourné signé par VA le 11/12/19	36,00	1712,45	100%	36,00				14,25	21,75					0,00	36,00	
AMO	travaux Champ de Mars MS n°4	Xavier Bourde	Voie avec GG le 08/10/19 proposition à 22 620€ selon détail fait par mail par XI Reçu le 14/10/2019 à 18 500€ MS retourné signé par VA le 11/12/19		2019	2020	GG		18,56	1096,47	100%	18,56					15,08	3,48				0,00	18,56	
AMO	travaux Champ de Mars MS 4 suite MS 3/extension	Xavier Bourde	Voie avec GG le 08/10/19 proposition à 22 620€ selon détail fait par mail par XI Reçu le 14/10/2019 à 18 500€ MS retourné signé par VA le 11/12/19		2019	2020	GG		-3,48	-45,00	100%	-3,48							3,48			0,00	-3,48	
Maîtrise d'œuvre	Etude d'extension du stationnement autour du plateau et sur le quartier de l'Heuraux MS n°5	XI	MS n°5 signé PPP et remis à commande publique de CA le 20/12/2019 pour retour d'un exemplaire signé à GAMA MS signé remis en mains propres le 29/01/20		2020	2020	GG		16,67	0,00	100%	16,67							10,51			6,16	16,67	
AMO	Place de New York/ Place de l'HDV MS n°6	BM/VA	Notifié le 20/07/2020		2020	2020/2021	LL	Envoyé rtr GAMA (D2) / VA (YU/BM) le 14/02/19 Etude CADE Notifiée Envoyé en Moe pas possible pour GAMA mais à voir en AMO ou MOAD. Programme à préciser: périmètre, extension stationnement souterrain, intégration bouillottes (stationnement BHNS sur Boulevard et HDV) Demande de traitement immédiat du carrefour Arsenal/Heurgel/HDV: voir délai avec montage juridique retenu (dans ou hors BHNS), mobilisation MOA, Validation PA, concessionnaires, état articles.	82,04	0,00		0,00							0,00			0,00	0,00	0,00
Prestation intellectuelle	Etude de programmation pour l'aménagement des espaces publics autour de l'ilot du port MS n°7	XI/VA	Validation du MS et du montant envoyé à XI le 31/12/19 Notifié le 20/02/2020		2020	2020/2021	LL	Envoyé rtr GAMA (D2) / VA (YU/BM) le 14/02/19 1/ Etude de mise en circulation du boulevard B Bay à 1 voie non transversante 2/ Aménagements routiers "provisoires" avec prise en compte de l'aménagement des sites (B Bay)	40,60	0,00	100%	40,60							5,00			35,60	40,60	
<b>Sond Pontouvre</b>									112,35	1593,19		112,35	0,00	0,00	9,32	12,84	41,37	31,77	17,05	0,00	112,35			
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre		Accord cadre signé/ renouvelé en juin 2020		2020	2020/2024	CD	Accord cadre voté en mai par GP	0,00														0,00	0,00
Maîtrise d'œuvre	Rue du Général Lastic	YR	Proposition transmise pour phase AVP Modif proposition à transmettre pour le 11/07/ une partie de RV du Gvt (ancien) Retour demandé le 18/10/17		2017	2017	GG	Marché subséquent	9,32	0,00	100%	9,32			9,32	0,00							0,00	9,32
Maîtrise d'œuvre	Rue des fours à chaux Linéaire section Plantiers/Paris PRO à ADR et OPC Hors carrefours	YR	Marché notifié le 21/10/18 avec OS de démarrage		2018	2018	GG	Marché subséquent	45,89	770,10	100%	45,89				3,84		25,00	17,05			0,00	45,89	
Maîtrise d'œuvre	Carrefour Plantier/Rue des fours à chaux ACT à ADR	YR	proposition faite avec réalisation des cortes de sablon en même temps ou séparément envoi le 07/05/19 Retour signé reçu le 10/05 pour réalisation avec Sablon Notification reçu le 29/08 avec OS de réalisation		2019	2019/2020	GG	Avenant Marché subséquent ci-dessus	2,66	76,04	100%	2,66				0,16	2,10	0,00				0,00	2,66	
Maîtrise d'œuvre	Traitement des 2 sorties du lotissement des sablon PRO à ADR et OPC	YR			2018	2018	GG	Marché subséquent	17,48	195,40	100%	17,48				7,41	10,05					0,00	17,48	
Maîtrise d'œuvre	Extension du cimetière DETS	YR	OS/BC reçu le 17/05/19		2019	2019	GG	Légèreté pour le DETS	1,00	0,00	100%	1,00				1,00						0,00	1,00	
Maîtrise d'œuvre	Extension du cimetière	YR			2019	2018	LF		27,68	420,00	100%	27,68				0,00	22,22	5,41				0,00	27,68	
Maîtrise d'œuvre	Extension du cimetière avenant 1	YR	Avenant n°1 au MS reçu signé le 04/11/2020 avec OCA du sous-traitant agence B		2020	2021	LF		8,36	128,65	100%	8,36				0,00	7,00	1,36				0,00	8,36	
<b>Ruelle</b>									231,9869	3533,22		232,00	0,00	0,00	0,00	19,44	67,99	50,19	40,00	54,38	177,62			
Prestation intellectuelle	Etude de circulation MS n°8	DST	Contact téléphonique KD le 18/10 suite à mail reçu par LI le 13/10 Mise envoi le 28/12/17 par KD à DST pour ex de rendu d'études de circulation Cahier des charges reçu le 19/01/18 Proposition envoyée le 08/02/18 Proposition à transmettre à Ruelle début septembre Par le 16/09/18 MS notifié le 26/10/18		2018	2019/2021	GG		37,50	0,00	100%	37,50					23,44	14,06				0,00	37,50	





Collectivité	Objet	contacts	suite donnée	suite à donner	date signature	date réalisation	réfèrent	observations	Activité potentielle (en € HT)	Volume traité (M€ HT)	Probabilité	total CA	2016 et avant	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et après	TOTAL	
<b>Projet</b>																						
Nerac									24,50	400,00		24,50	0,00	0,00	0,00	4,03	3,31	5,00	12,16	0,00	24,50	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre		Délibération prise par Nerac et transmise Accord cadre signé JPP envoyé le 20/08 En attente retour Nerac Remis le 20/09 sur signature JPP pas au bon endroit Retourné par le maire le 23/10		2019	2019/2020	CD			0,00											0,00	
Maîtrise d'œuvre	Aménagement espace public autour OPH	A Bonchon	demande de montage de dossier DETR faite en 2019 Proposition envoyée par mail à M le Maire le 26/06/19 MS signé JPP envoyé le 20/08 En attente retour Nerac Référé le 30/09 Retourné par le maire le 23/10 sous traitement Atelier de Sabilier signé et notifié	DC4	2019	2019/2020	LL	demande de réalisation rapide de dossier de DETR Préstation Moe et DETR ensemble?	24,50	400,00	100%	24,50				4,03	3,31	5,00	12,16	0,00	24,50	
<b>Puyroyen</b>									24,92	253,26		24,92	0,00	0,00	11,30	2,55	11,80	0,00	0,00	0,00	25,64	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre		Accord cadre voté par Puyroyen le 23/05 Doc signé par GAMA et retourné à Puyroyen le 07/02/18		2018		CD			0,00											0,00	
Maîtrise d'œuvre	Aménagement de chemins des pentes change	Danièle Valentin	Doc signé par GAMA et retourné à Puyroyen le 07/02/18		2018	2018	GG		24,92	253,26	100%	24,92			11,30	2,55	11,80				25,64	
<b>Touvre</b>									17,89	202,97		17,89	0,00	0,00	0,00	1,44	13,68	2,77	0,00	0,00	17,89	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre	Mme le Maire (Mme Baptiste)	Accord cadre reçu signé en date du 24/04/2018		2018		CD			0,00											0,00	
Maîtrise d'œuvre	Travaux de voirie 2019	Mme le Maire (Mme Baptiste)	Proposition envoyée le 05/10/2018 Marché notifié le 26/09/19 envoyé le 20/11/2019 pour signature à Eurovia	DS 1	2019	2019/2020	GG	traitement de 2 vases pour un montant de 50K TTC	6,59	106,16	100%	6,59				1,44	5,15				6,59	
Maîtrise d'œuvre	Raccord de l'écule Travaux Mission complété après étude faisabilité	Mme le Maire (Mme Baptiste)	Marché notifié reçu le 01/05/20		2020	2020	GG		11,30	96,61	100%	11,30					8,53	2,77			11,30	
<b>Bouix</b>									4,88	0,00		4,88	0,00	0,00	2,25	0,00	1,88	0,71	0,00	0,00	4,88	
AMO ou concession	Lotissement communal	M le Maire	Référé fait avec M. Andrieux (L2884) Nouveaux permis de bâtir Schémas de voirie BC reçu		2018	2019/2020	LL		4,88	0,00	100%	4,88			2,25		1,88	0,71			4,88	
<b>Voix et Giget</b>									5,41	75,17		5,41	0,00	0,00	0,00	0,00	1,03	4,38	0,00	0,00	5,41	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre	Mme le Maire	Accord cadre reçu signé en date du		2020		CD			0,00											0,00	
Maîtrise d'œuvre	Agrandissement du Cimetière	Mme le Maire	Proposition envoyée le 22/08 Devis signé retourné par mail le 27/09/19 MS signé retourné le 06/10/20		2020	2020/2021	GG	mail de BM le 22/01/2019 suite contact Mme le Maire	5,41	75,17	100%	5,41					1,03	4,38			0,00	
<b>Dirac</b>									35,54	180,50		35,54	0,00	0,00	0,00	0,00	26,19	9,36	0,00	0,00	35,54	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre	Mme le Maire	Accord cadre signé JPP envoyé à la mairie le 20/12/2019 pour retour d'un exemplaire signé à GAMA Retourné signé le 06/01/20		2020		CD			0,00											0,00	
Maîtrise d'œuvre	Aménagement du centre bourg	Mme le Maire	MS 1 envoyé le 07/01/2020 signé JPP retourné mairie le 20/05/20 Atelier de cabinet « atelier Nayat Michalet » signés et notifiés	DC4	2020	2020/2022	LL		24,04		100%	24,04					19,19	4,86			24,04	
MO	Aménagement d'un cabinet médical dans l'ancienne école	Mme le Maire	Mandat et délib. signés retournés par mail le 19/03/2020 De signé		2020	2020/2021	LL	projet de réaménagement à faire en urgence pour accueil de médecins Délib. impératif fin d'année	11,50	180,50	100%	11,50					7,00	4,50			11,50	
AMO	Destination de 3 bâtiments	Mme le Maire	demande de la mairie novembre 2020	proposition en cours de validation (04/01/21) pour envoi Mairie	2021	2021	LL		2,37	0,00	100%	2,37									2,37	
<b>Cdc Charente Limousine</b>									54,20	1382,00		54,20	0,00	0,00	0,00	0,00	22,05	31,14	1,02	0,00	54,20	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre		Accord cadre signé et notifié à la Cdc le 24/04		2020		CD			0,00											0,00	
Maîtrise d'œuvre	Travaux Voirie 2020/2021 MS 1	XD/CC	MS signé et notifié à la Cdc le 24/04	Revenir n°1 envoyé par email le 04/11/2020 pour retour signé rectification	2020	2020/2021	GG	travaux sur la base de 600M€ an	45,00	1200,00	100%	45,00					22,05	22,96			45,00	
Maîtrise d'œuvre	Travaux Voirie 2020/2021 MS 1 demand 1	XD/CC	Avenant fait le 02/11/20 par CD sur nouvelle base de tuc de GG reçu signé par CCCL le 18/11		2020	2020/2021	GG	Ajustement au réel des travaux réalisés selon tableau GG du 05/10/2020	5,00	142,00	100%	5,00					0,00	5,00			5,00	
Maîtrise d'œuvre	MS n°2 réflexion voirie route ZAE Bois de la marque	XD/CC	MS signé par JPP et envoyé à la Cdc pour signature le 29/07/2020 Signé CCCL le 10/08		2020	2020	GG	réflexion tapé à faire en même temps que travaux FDAC	1,02		100%	1,02								1,02	1,02	
Maîtrise d'œuvre	MS n°3 Aménagement bretelle accès Croix St Georges	XD/CC	MS signé par JPP et envoyé à la Cdc pour signature le 29/07/2020 Signé CCCL le 10/08		2020	2020	GG	uniquement AVP Voir MS suivant suite donnée	3,19	40,00	100%	3,19								3,19	0,00	
<b>Grand Cognac</b>									40,81	0,00		40,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,05	10,00	16,76	40,81	
Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre / Accord cadre	M Meslong/GC	accord de principe reçu nov 20 /Mise au point MS en cours. Nouvelle version envoyée le 06/01/21 MS 1 signé par JPP retourné à GC		2021		CD			0,00												
AMO	MS n°1 ADP GC/ Etude de faisabilité	M Meslong/GC	accord de principe reçu nov 20 /Mise au point MS en cours. Nouvelle version envoyée le 06/01/21 MS 1 signé par JPP retourné à GC		2021	2021/2023	LL		40,81		100%	40,81							14,05	10,00	16,76	40,81
<b>Brie</b>									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>									5664,96	86448,84		5576,86	1138,28	503,08	683,58	816,31	859,92	834,85	429,07	318,69	5281,84	

validé et signé  
solé